



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES
Scrutin du 21 novembre 2019

ARRÊTÉ 2019-30
PROCLAMATION DES RÉSULTATS

**ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Le directeur de l'institut d'études politiques de Lyon

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université ;

Vu les résultats du scrutin du jeudi 21 novembre 2019 ;

ARRÊTE

Article 1 Résultats du premier collège

Sont élus

Titulaires	Suppléants
Martin De Angelis (MEG)	Ilyan Rouabhi
Alice Dreillard (MEG)	Imane Al Adlouni
Yann Grillet-Aubert (MEG)	Kyriane Petit
Baptiste Béguinet (Tandem)	Angelina Gentaz
Chloé Varejao (Tandem)	Ali Islah

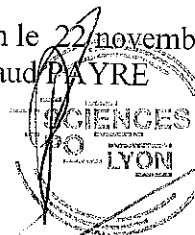
Article 2 Résultats du second collège

Sont élus

Titulaires	Suppléants
Ambre Garreau (MEG)	Robin Brisset
Elsa Rochette (MEG)	Elio Prophette
Antonin Meyer (MEG)	Morgane Fessy
Daphné Ronfard (Tandem)	Baptiste Fernandès

Article 3 La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 22 novembre 2019
Renaud PAYRE



Les recours doivent être déposés dans un délai de 5 jours à partir de la publication des résultats auprès des Affaires juridiques (bureau 1-12).